



## Dossier d'inscription simplifié pour une seconde activité au RSSO

(A ne remettre qu'à partir du 1er octobre)

### Informations personnelles de l'adhérent pratiquant

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

### Information dossier d'inscription

Numéro de licence : .....

Actuellement inscrit au RSSO en :

- Artistique     Ecole de Patinage     Hockey     Randonnée

Réduction Famille :

- Je ne bénéficie d'aucune réduction famille.  
 Je bénéficie d'une réduction famille de .....%

### Information sur la seconde activité

Section :     Artistique     Ecole de Patinage     Hockey     Randonnée

Groupe ou créneau : .....

(voir les créneaux et groupe sur le site [rso.fr](http://rso.fr))

Loisir    OU     Compétition (si votre licence actuelle est Loisir, apporter un nouveau certificat médical précisant la mention "Compétition")

je suis déjà inscrit dans un autre club pour cette discipline.

Info : Si vous êtes déjà inscrit à cette discipline dans un autre club, nous ne pouvons l'ajouter à votre licence pour le club RSSO

Fait le .....

à .....

Signature :

### Tarif calculé par le bureau de section

Activité \* Réduction famille % =

.....



# Accès à une seconde activité

## Comment ça marche ?

### La règle

Les *adhérents pratiquant\** peuvent, **à partir du 1er octobre** de la saison en cours et après avoir téléchargé sa licence active, faire deux cours d'essai et s'inscrire pour une seconde activité, si cette dernière a encore des places disponibles et selon les conditions d'accès à cette activité défini par le bureau de section (âge, niveau, etc...).

L'adhérent devra alors remplir à la main le **formulaire d'inscription simplifié pour une seconde activité**, et le remettre à la section concernée avec le paiement de l'activité.

Le tarif pour accéder à cette seconde activité sera celui de l'activité seule (l'adhésion club étant déjà réglée à l'inscription avec la première activité) auquel sera appliquée la même réduction famille que celle du dossier d'inscription.

*\* adhérents pratiquant : personne déjà inscrite au club pour la saison en cours et y pratiquant une activité.*

### Exemples

*Exemple 1 : Un adhérent Artistique (190€ d'activité) souhaitant faire de la randonnée (60€ d'activité) devra régler 100€ + 190€ (290€) à l'inscription à la première activité puis 60€ à l'inscription à la seconde activité, ce qui lui fera un total de 350€ pour participer aux deux activités.*

*Exemple 2 : Un adhérent Ecole Hockey (40€ d'activité) ayant un abattement famille de 20% souhaitant faire de l'école de patinage (40€ d'activité) devra régler 100€ + 40€-20% (132€) à l'inscription à la première activité puis 40€-20% (32€) à l'inscription à la seconde activité, ce qui lui fera un total de 164€ pour participer aux deux activités.*